

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_028 | Ultimes papiers.CollectionBoite_028-4-chem | \[sans titre\]ItemNoonan. Contraception et mariage](#)

Noonan. Contraception et mariage

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb028_f0393

SourceBoite_028-4-chem | [sans titre]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

chrétien racheté. Les chrétiens partageaient avec les stoïciens, ou leur avaient emprunté l'idée qu'il existait une loi naturelle en fonction de laquelle les actes indignes de l'homme pouvaient être jugés.

La manière stoïcienne d'envisager la sexualité semble avoir exercé une fascination sur les moralistes chrétiens. Les stoïciens cherchaient à contrôler les désirs corporels par la raison, afin de se suffire rationnellement à soi-même et de ne dépendre d'aucune force extérieure. Le stoïcien exemplaire qu'était Épictète tenait pour irrationnelle l'absence de mesure dans les activités corporelles, car elle maintenait l'homme à la merci de son propre corps (*Enchiridion* 41)¹⁶. Les mots clés des stoïciens étaient : nature, vertu, bienséance, absence d'excès. Les intellectuels chrétiens adoptèrent ces directives pour la conduite sexuelle, sans retenir le propos stoïcien d'autarcie rationnelle. Logiquement, les stoïciens auraient dû condamner le mariage comme forme de dépendance forcée à l'égard d'un autre ; mais la mesure et le respect de la nature faisaient plier la logique stoïcienne. Dans le mariage, seule la passion était suspecte. Le mariage devait avoir un autre fondement, et bien entendu ce fondement était son rôle nécessaire pour la propagation de la race. C'est en conformité avec ce critère de discernement rationnel que tout excès dans les rapports conjugaux devait être mesuré. Ce point de vue sur le mariage allait paraître juste et bon à de nombreux chrétiens.

Au 1^{er} siècle, on doit l'énoncé le plus clair de la doctrine conjugale stoïcienne à Musonius Rufus, l'éminent maître d'Épictète, de Pline le Jeune et de bien d'autres romains de la classe dirigeante. Musonius enseignait que les rapports conjugaux ne se justifient moralement qu'à condition d'avoir la procréation pour objet ; dans les limites mêmes du mariage, les rapports pour le plaisir étaient répréhensibles¹⁷. Sa doctrine rejoignait la méfiance des stoïciens envers le plaisir, et l'insistance stoïcienne sur l'intention.

Sénèque, théoricien stoïcien et homme d'État averti du 1^{er} siècle, proclamait :

Tout amour pour la femme d'un autre est scandaleux ; de

16. Cf. ÉPICTÈTE, *Enchiridion*, in vol. II d'Epictetus, *Opera*, éd. SCHENCKL ; trad. angl. par W. A. OLDATHER, Loeb Classical Library (Cambridge, Mass., 1928) ; trad. franç. de Guillaume de VAIR, Plon, Paris, 1954.

17. Cf. MUSONIUS RUFUS, *Reliquiae*, éd. O. HENSE (Leipzig, 1905), sect. 63.



me
de
lu
co
co
à
de
leu
pro

cie
«
cie
por
org
por
44)
«
pro
éta
cut
C
hau
ge
de
un
bi

15
Ce
trou
Plut
et il
cela
pass
perd
en r
injon
19
lin, 1
20
grec
Chad
sente
chrét
le vo
païen

